

# Points saillants financiers du deuxième trimestre

Non audité	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos les			Aux dates indiquées ou pour les six mois clos les	
	30 avr. 2023	31 janv. 2023	30 avr. 2022	30 avr. 2023	30 avr. 2022
<b>Résultats financiers</b> (en millions de dollars)					
Produits nets d'intérêts	3 187 \$	3 205 \$	3 088 \$	6 392 \$	6 220 \$
Produits autres que d'intérêts	2 515	2 722	2 288	5 237	4 654
Total des produits	5 702	5 927	5 376	11 629	10 874
Dotations à la provision pour pertes sur créances	438	295	303	733	378
Charges autres que d'intérêts	3 140	4 462	3 114	7 602	6 137
Résultat avant impôt sur le résultat	2 124	1 170	1 959	3 294	4 359
Impôt sur le résultat	436	738	436	1 174	967
Résultat net	1 688 \$	432 \$	1 523 \$	2 120 \$	3 392 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	11 \$	9 \$	5 \$	20 \$	10 \$
Porteurs d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	67	72	47	139	88
Porteurs d'actions ordinaires	1 610	351	1 471	1 961	3 294
Résultat net applicable aux actionnaires	1 677 \$	423 \$	1 518 \$	2 100 \$	3 382 \$
<b>Mesures financières</b>					
Coefficient d'efficacité comme présenté <sup>1</sup>	55,1 %	75,3 %	57,9 %	65,4 %	56,4 %
Levier d'exploitation comme présenté <sup>1</sup>	5,2 %	(39,8) %	(4,0) %	(16,9) %	(2,0) %
Coefficient de pertes sur créances <sup>2</sup>	0,29 %	0,19 %	0,16 %	0,24 %	0,13 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté <sup>1</sup>	14,5 %	3,1 %	14,0 %	8,7 %	15,7 %
Marge d'intérêts nette <sup>1</sup>	1,40 %	1,33 %	1,44 %	1,37 %	1,43 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen <sup>1,3</sup>	1,54 %	1,49 %	1,61 %	1,52 %	1,60 %
Rendement de l'actif moyen <sup>1,3</sup>	0,74 %	0,18 %	0,71 %	0,45 %	0,78 %
Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen <sup>1,3</sup>	0,82 %	0,20 %	0,79 %	0,50 %	0,87 %
Taux d'impôt effectif comme présenté	20,5 %	63,1 %	22,3 %	35,6 %	22,2 %
<b>Renseignements sur les actions ordinaires</b>					
Par action (\$) <sup>4</sup>					
– résultat de base	1,77 \$	0,39 \$	1,63 \$	2,16 \$	3,65 \$
– résultat dilué comme présenté	1,76	0,39	1,62	2,15	3,64
– dividendes	0,850	0,850	0,805	1,700	1,610
– valeur comptable <sup>5</sup>	50,52	49,12	48,09	50,52	48,09
Cours de clôture de l'action (\$) <sup>4</sup>	56,80	60,74	71,01	56,80	71,01
Nombre d'actions en circulation (en milliers) <sup>4</sup>					
– moyen pondéré de base	912 297	906 770	902 489	909 488	902 174
– moyen pondéré dilué	913 219	907 725	905 739	910 444	905 380
– fin de la période	917 769	911 629	903 155	917 769	903 155
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	52 129 \$	55 372 \$	64 133 \$	52 129 \$	64 133 \$
<b>Mesures de valeur</b>					
Rendement total pour les actionnaires	(5,07) %	(0,30) %	(10,12) %	(5,36) %	(3,42) %
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	6,1 %	5,6 %	4,6 %	6,0 %	4,6 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté <sup>1</sup>	48,1 %	219,6 %	49,4 %	78,8 %	44,1 %
Ratio cours/valeur comptable	1,12	1,24	1,48	1,12	1,48
<b>Principales mesures financières – ajustées<sup>6</sup></b>					
Coefficient d'efficacité ajusté <sup>7</sup>	56,0 %	54,5 %	55,8 %	55,2 %	54,8 %
Levier d'exploitation ajusté <sup>7</sup>	(0,3) %	(1,5) %	(1,8) %	(0,9) %	(0,8) %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté	13,9 %	15,5 %	15,2 %	14,7 %	16,4 %
Taux d'impôt effectif ajusté	20,1 %	22,2 %	22,6 %	21,2 %	22,4 %
Résultat dilué par action ajusté <sup>4</sup>	1,70 \$	1,94 \$	1,77 \$	3,63 \$	3,81 \$
Ratio de versement de dividendes ajusté	50,0 %	43,8 %	45,4 %	46,7 %	42,1 %
<b>Données du bilan et hors bilan</b> (en millions de dollars)					
Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	246 294 \$	238 819 \$	220 293 \$	246 294 \$	220 293 \$
Prêts et acceptations, nets de la provision pour pertes sur créances	538 273	531 306	502 430	538 273	502 430
Total de l'actif	935 239	921 991	894 148	935 239	894 148
Dépôts	705 917	694 724	665 487	705 917	665 487
Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires <sup>1</sup>	46 366	44 780	43 429	46 366	43 429
Actif moyen <sup>3</sup>	932 775	953 164	881 909	943 138	876 137
Actif productif d'intérêts moyen <sup>1,3</sup>	847 244	852 588	787 462	849 960	782 561
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires <sup>1,3</sup>	45 597	45 078	43 155	45 333	42 370
Biens administrés <sup>1,8,9</sup>	2 995 583	3 002 744	2 918 191	2 995 583	2 918 191
Biens sous gestion <sup>1,9</sup>	310 637	304 948	302 258	310 637	302 258
<b>Mesures de qualité du bilan et mesures en matière de liquidité<sup>10</sup></b>					
Actif pondéré en fonction du risque (APR) (en millions de dollars)	321 188 \$	315 038 \$	299 535 \$	321 188 \$	299 535 \$
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires <sup>11</sup>	11,9 %	11,6 %	11,7 %	11,9 %	11,7 %
Ratio des fonds propres de première catégorie <sup>11</sup>	13,4 %	13,2 %	13,2 %	13,4 %	13,2 %
Ratio du total des fonds propres <sup>11</sup>	15,5 %	15,6 %	15,3 %	15,5 %	15,3 %
Ratio de levier	4,2 %	4,3 %	4,2 %	4,2 %	4,2 %
Ratio de liquidité à court terme (LCR)	124 %	134 %	125 %	s. o.	s. o.
Ratio de liquidité à long terme (NSFR)	117 %	115 %	117 %	s. o.	s. o.
<b>Autres renseignements</b>					
Équivalents temps plein	48 673	49 530	47 814	48 673	47 814

1) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition.

2) Ratio obtenu en divisant la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux par les prêts et acceptations bancaires moyens, nets de la provision pour pertes sur créances.

3) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

4) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés de manière rétroactive pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait eu lieu au début de l'exercice 2022.

5) Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin de la période.

6) Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Les mesures ajustées sont calculées de la même façon que les mesures comme présentées, mis à part le fait que l'information financière utilisée dans le calcul des mesures ajustées a été ajustée pour éliminer l'incidence des éléments d'importance. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions et un rapprochement des résultats comme présentés et des résultats ajustés, s'il y a lieu.

7) Calculé sur une base d'imposition équivalente (BIE).

8) Comprennent le plein montant contractuel des biens administrés ou gardés par une coentreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon de 2 370,5 G\$ (2 382,7 G\$ au 31 janvier 2023 et 2 301,6 G\$ au 30 avril 2022).

9) Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

10) L'APR et les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), le ratio de levier conformément à la ligne directrice Exigences de levier du BSIF et le ratio de liquidité à court terme (LCR) et le ratio de liquidité à long terme (NSFR) conformément à la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, toutes fondées sur le cadre normatif du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Les résultats du 30 avril 2023 reflètent l'incidence de la mise en œuvre des réformes de Bâle III qui ont pris effet le 1<sup>er</sup> février 2023. Se reporter aux sections Gestion des fonds propres et Risque de liquidité pour plus de précisions.

11) Les ratios pour 2022 reflètent les mesures transitoires relatives aux pertes de crédit attendues annoncées par le BSIF le 27 mars 2020 en réponse à la pandémie de COVID-19. Le 1<sup>er</sup> novembre 2022, les mesures transitoires relatives aux pertes de crédit attendues ont cessé de s'appliquer.

s. o. Sans objet.